Dossier

Situation et avenir des exploitations maraîchères de l'ouest parisien

A. Fleury, H. Moisan, C. Jegou

uand on examine l'aire occupée par la production légumière en Île-de-France, on constate que, à la différence de celle des grandes cultures confinée à peu près uniquement dans la couronne rurale, elle recouvre à la fois la ceinture verte (dont elle occupe, avec l'horticulture ornementale et des formations naturelles diverses, les nombreux vides qui spécifient cet espace) et la couronne rurale telles que les définit le schéma directeur de l'Île-de-France. Cela signifie-t-il que la répartition spatiale de ces productions est indifférente aux gradients de l'espace périurbain, ou bien que les systèmes d'exploitation, malgré la similitude des produits, sont profondément différents?

Autrefois, quand le concept de ceinture verte n'avait de signification qu'agricole, les producteurs de légumes étaient vraiment des agriculteurs de ville. Au moyenâge, les « maîtres jardiniers » étaient d'ailleurs des bourgeois [1]. Aujourd'hui, on peut se demander si l'organisation contemporaine du marché des légumes n'a pas conduit à réintégrer les maraîchers à la population agricole, avec leur

production comme seule spécificité. Ceux qui sont encore présents en ville ne seraient alors que les « reliques » d'un état ancien, oubliés de la logique historique d'expulsion de l'agriculture des espaces urbanisés, qui conduit à la disparition à terme des productions légumières de la ceinture verte. C'est d'ailleurs la prévision que font les représentants de l'agriculture francilienne, pour qui seule la grande culture a vraiment un avenir [2].

Mais on peut aussi se demander si ces maraîchers ne constituent pas un groupe original, toujours à même de se reproduire, parce qu'ils sont porteurs d'un capital économique, social et culturel propre, et, de ce fait, résistants à la pression au départ. Répondre à ces questions est important, car l'enjeu en est la future gestion des vides urbains de toute ceinture verte, question cruciale de l'urbanisme. En effet, si les maraîchers forment un groupe social fort, ils sont à même de préserver le territoire de leurs exploitations, et, partant, d'être acteurs dans la gestion des espaces ouverts. En même temps, les liens qu'ils tissent en direction des mondes rural et urbain les placent en situation de métissage, caractéristique de leur capital social. Enfin, ils sont particulièrement qualifiés pour contribuer, dans l'espace périurbain, à la structuration de « pays », dans l'esprit de la récente loi sur l'aménagement du territoire.

L'analyse qui suit traite d'abord de la répartition spatiale des productions légumières constatée dans l'ouest parisien, qui est susceptible d'être affectée par le développement de la ville. Ensuite, l'étude proprement dite des systèmes de production sera approfondie et complétée par une approche sociologique, pour conclure sur le rôle que pourrait tenir le maraî-

chage dans une conception nouvelle de la planification urbaine. Elle s'appuie largement sur le travail de Jegou [3] qui, au cours de l'été 1994, a conçu et appliqué une analyse systémique à vingt-quatre exploitations maraîchères situées dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, dans le PNR (Parc national régional) du Vexin français et sur la rive gauche de l'Oise. D'autres travaux antérieurs ont également été pris en compte, notamment ceux réalisés par des étudiants de l'ENSH [4].

L'organisation spatiale du maraîchage

Les déterminants spatiaux de la localisation des cultures de légumes sont précisés selon deux points de vue : l'insertion dans les espaces environnants, et leur position par rapport aux sièges d'exploitation. On les interprétera en terme de dynamique foncière de l'exploitation.

Localisation des parcelles de légumes

Les parcelles légumières constituent un maillage très divers, dont les formes ont été caractérisées et codées en types bien distincts :

- des parcelles isolées dans un espace totalement urbanisé (type A);
- un terroir exclusivement maraîcher dans un espace clos en ville (type B1);
- une association de légumes et d'autres espèces, soit dans un espace enserré

A. Fleury: Programme Agriculture urbaine, Laboratoire de recherche, ENSP, 4, rue Hardy, RP 914, 78009 Versailles cedex, France.

H. Moisan: Institut national de la recherche agronomique, Département systèmes agraires et développement, Centre de Versailles, Route de Saint-Cyr, 78026 Versailles cedex, France.

C. Jegou : Ingénieur ENSH Versailles, Chemin des Glenettes, 84530 Villelaure, France.

Tirés à part : A. Fleury

d'urbanisation (type B2), soit au-delà de la lisière urbaine (type B3), soit enfin dans l'espace rural lointain (type C).

Ce maillage appelle d'emblée plusieurs remarques. L'association des légumes aux autres productions suggère qu'il n'y a pas de règles d'exclusion qui pourraient être liées, par exemple, à la qualité intrinsèque de terroirs. En effet, le gradient principal est bien celui de l'urbanisation. C'est ainsi que les légumes semblent mieux s'accommoder de la ville puisque, en cas de très forte pression urbaine, ils constituent la seule production agricole constatée.

Deux formes de parcellaire d'exploitation coexistent. On observe tantôt l'organisation habituelle, où les parcelles sont proches du siège de l'exploitation, tantôt une disposition qualifiée de bilocale, où les parcelles sont situées en deux lieux éloignés. Dans ce cas, une partie du territoire de l'exploitation, à proximité immédiate de la ville, est constituée de petites parcelles et supporte le bâti technique et résidentiel; une autre partie se situe dans l'espace rural, avec un parcellaire sensiblement plus grand.

Deux hypothèses complémentaires peuvent alors être formulées. On peut y voir la volonté patrimoniale des agriculteurs de bénéficier au mieux des occasions de plus-value foncière, tout en pérennisant 'exploitation par sa relocalisation dans l'espace rural. Pour cela, ils acceptent le fonctionnement de l'exploitation sur deux pôles, l'un restant franchement urbain; mais on ne peut exclure aussi l'attrait d'une résidence en ville, c'est-àdire d'une ambiance de vie urbaine.

Interprétation en termes de dynamique foncière des exploitations

La situation A présente trop d'inconvénients pour être stable; elle indique un conflit de territoire en voie de résolution. Le site éponyme du maraîchage, (« marais », où l'eau est abondante) est la vallée, où se développe aussi le plus aisément l'urbanisation autour des voies de communication. La résolution de ce conflit s'opère par la réalisation de la plusvalue foncière, qui peut être allouée à l'achat de terres au loin. La bilocalisation est ainsi interprétée comme l'expression d'une dynamique de déplacement sous l'effet de l'expansion urbaine. La ville

Summary

A. Fleury, H. Moisan, C. Jegou

The "green belt" made up of farmland which used to supply Paris with fresh vegetables, has almost gone. Nowadays, the word is used by town planners to designate open areas which surround the city, with no particular reference to agriculture. These consist of almost continuously built up zones with a sprinkling of parks, urban woodland and some farm fields, used mainly for market gardening.

An analysis of farm field distribution highlights two distinct dynamic processes:

- resettlement in rural areas; for some farms, the process has only just started; for others, owning just a couple of fields close to the conurbation, it is almost completed;

- relocation in preserved zones, classified as non building areas

by the urban planning authorities.

The cropping system, marketing modes and economic dimension are the main differentiating criteria for such farms. Three ideotypes were characterized:

- large farms, which grow vegetable crops that can be produced on a large scale (potatoes, for instance) and sell on the wholesa-

le market:

- small farms employing mainly family workforce and selling their produce on the retail market (either direct on the farm, or on the street markets in town);

- large farms that also sell on the retail market, but employ paid

workers, up to ten workers in some instances.

Some farmers have frequent opportunities fot contact with urban life. They may live in town and share the same concerns as their town neighbours, thus being townspeople, whose job is in agriculture. Through selling in the town market, they are in touch with their customers and quickly learn about new food habits which they can then integrate into their farming system. Thus, this social group has a mediating role between the rural and urban ways of life, as vegetable producers settled in rural areas become very close to other farmers.

New stakes are emerging nowadays for market gardening in urban surroundings, although this industry has good reasons for retreating from these areas. From the farmers' standpoint, farming within the town area must obviously move to other sites. Besides, growing vegetables away from the town is a lot easier. Moreover peasants were traditionally looked down upon by townspeople. In addition many town planners equated agricultural areas with empty or areas res nullius. However, since diversity (of landscapes, society, vegetation or open areas), is the latest motto in town planning, there may be new prospects for "farmers inside the city".

Cahiers Agricultures 1996; 5:71-6.

rejoint le territoire de l'exploitation (état B3), puis l'enserre (état B2). L'agriculteur entreprend alors de se délocaliser, réduisant progressivement l'importance de la surface en situation A: la situation C représente l'aboutissement du processus.

La zone maraîchère organisée (typique de B1) est une forme classique d'aménagement urbain destinée à faciliter une activité économique. Les maraîchers l'ont souvent souhaitée pour améliorer leurs conditions de travail (en particulier pour

éviter les conflits d'urbanisation), mais aussi pour concilier la surveillance nécessaire des champs et l'attrait d'une résidence urbaine. Inscrite au POS (plan d'occupation des sols) comme non constructible, elle fait perdre le recours à la plus-value foncière, outil traditionnel de financement du développement des exploitations maraîchères et horticoles périurbaines. C'est donc, de ce fait, une seconde voie d'évolution de l'agriculture urbaine.

Cette dynamique originale laisse néanmoins apparaître des conflits en cas de cessation d'activité, quelle qu'en soit la raison. Il se développe alors une forte pression au changement d'affectation soit des bâtiments, soit du terrain. Quand l'aire de la zone est fixée irrémédiablement par l'urbanisation périphérique, tout au moins potentielle (ce qu'exprime la valeur de transaction), la situation interne de la zone peut apparaître bloquée. L'expansion d'une exploitation appelle l'explantation partielle (bilocalisation) ou totale; mais la ressource traditionnelle qu'offrait la plus-value fait défaut. Si l'urbanisation n'est pas totale, comme en B2 (affectation aux légumes de terres de grande culture) ou en B3 (où il existe des terres disponibles), la question du blocage foncier ne se pose pas, sauf problème technique.

Fonctionnement technico-économique des exploitations légumières

On constate donc que l'organisation foncière des exploitations s'interprète en termes de rapport à la ville. C'est dans cette même perspective qu'on a examiné leur fonctionnement technico-économique.

Les grands types d'exploitations

On a d'abord considéré un ensemble d'indicateurs de fonctionnement : les surfaces en grande culture et en légumes, la présence ou non de salariés, le mode de vente, soit au détail (sur le marché ou à la ferme), soit en gros, ainsi que le chiffre d'affaires. Il a fallu distinguer les espèces légumières moins exigeantes en eau ou en travail (les choux, les tubercules tels que la pomme de terre, l'oignon ou la betterave potagère) des espèces plus fragiles (notamment les diverses salades) qui nécessitent un système de culture très soigné.

La pérennité de l'exploitation a été évaluée en fonction de l'âge de l'exploitant et des perspectives de reprise, et en fonction de l'état de l'entreprise, conséquence de la politique d'investissement qui a été pratiquée.

Les trois idéotypes suivants ont été identifiés :

 type 1 : exploitation de grande culture ayant introduit des légumes, en général peu exigeants, commercialisés en gros, avec une phase de stockage-conservation sur l'exploitation;

- type 2 : grande exploitation maraîchère, avec de nombreux salariés, où l'on rencontre à la fois la vente au détail et la vente sur le marché de gros ;

- type 3: exploitation de petite taille, à main-d'œuvre exclusivement familiale, où la vente est uniquement au détail, concernant tout type de légume.

À ces types sont associées plusieurs caractéristiques. Il y a des localisations préférentielles; le type 1 est dominant en zone rurale (type C de maillage), le type 3 occupe plutôt les espaces de type A, B1, et quelquefois B2; le type 2 est le plus cosmopolite. Leur avenir est différent : assuré pour les deux premiers types, il est nettement plus incertain pour le troisième (la cessation pouvant être clairement envisagée). Enfin, pour les types 1 et 2, qui sont fréquemment bénéficiaires d'Arhom (aide régionale à l'horticulture et au maraîchage, réservée aux exploitations franciliennes spécialisées suffisamment importantes et en situation financière saine), le rythme d'investissement est plus soutenu alors qu'il est faible ou nul pour le type 3.

L'organisation des exploitations et le mode de commercialisation

La pratique de la vente directe sur les marchés forains mobilise une à deux personnes pendant deux jours; le nombre hebdomadaire de marchés est alors un bon indicateur global du fonctionnement de l'exploitation. Il faut proposer à la clientèle un large assortiment de

légumes, mais, puisque le statut fiscal de producteur-vendeur limite les achats complémentaires de la production à 20 % (en valeur) des ventes, sauf à s'inscrire au registre du commerce, l'assolement doit être très différencié. Enfin, le conditionnement porte surtout sur la présentation, sans exigence de normalisation.

Ce mode de vente est très apprécié des maraîchers. La rentrée d'argent liquide régulière et sûre présente un grand intérêt, en particulier pour les exploitations de type 3. Le travail supplémentaire est bien rémunéré, car la valeur ajoutée de commercialisation est plus forte que celle de la production. Par ailleurs, le contact avec la clientèle, dont il faut avoir le goût, permet de percevoir rapidement l'évolution de la demande, qui pilote largement la production. Des espèces nouvelles sont facilement testées, ce qui demande un effort de marketing, comme par exemple une information sur les recettes culinaires.

Le marché de détail et sa préparation représentent une lourde astreinte (horaires et aléas climatiques), que la chambre froide et le camion réfrigéré ont bien allégée en permettant le report de travail à la veille. On comprend bien que le passage à la vente à la ferme soit apprécié, mais il faut alors bénéficier d'une situation accessible aux citadins.

La vente en gros (marché de Rungis, super et hypermarchés) imprime une autre organisation. Le rythme est plus journalier et porte sur de plus grosses quantités. Les contrats directs peuvent prévoir des clauses particulières, par exemple de mise en rayon. La gamme de légumes est limitée, permettant la spécialisation (pomme de terre, laitue); l'assolement est donc simplifié, la taille des parcelles peut être accrue, et la mécanisation plus développée. Enfin, le conditionnement est strictement normalisé.

On constate que les catégories d'exploitation se différencient par rapport aux modes de commercialisation. La vente en gros est la seule pratiquée par les exploitations de type 1 : les légumes, solution de diversification récente, n'y sont introduits que s'ils sont compatibles avec le système de grande culture (pas d'espèce exigeante). Il est intéressant de remarquer, cependant, que la vente directe n'est pas exclusive d'une taille d'exploitation. Ainsi, ce mode de vente est largement dominant dans le type 3, mais les exploitations de type 2 l'ont adoptée en multipliant leur main-d'œuvre. Ces der-

nières sont parfois de véritables PME, employant plus de dix salariés. Certaines d'entre elles ont toujours valorisé le marché urbain, depuis la fourniture de fourrages jadis, à la cueillette au champ de nos jours [Laureau, comm. pers.].

Les adaptations techniques observées

La question de l'eau est cruciale : sa maîtrise est indispensable à une production stable en quantité et de qualité, hors des marais originels. C'est une grave difficulté en Île-de-France, car la rentabilité du maraîchage est difficilement comparable avec le prix domestique urbain de l'eau. Pourtant, il n'y a pas d'autre solution... La protection phytosanitaire reste en soi un problème difficile dans les assolements complexes, car il faut jongler avec la diversité des espèces. Les maraîchers ne paraissent pas très sensibles aux impératifs de la qualité hygiénique et de l'environnement, compte tenu de leur image auprès de la clientèle. De même, le recours à un label contraignant de qualité ne leur paraît pas utile. Cependant, gérer l'état sanitaire en mettant en rotation légumes et céréales (notamment vis-à-vis des nématodes ou de maladies telluriques) leur paraît indispensable. Si la surface est relativement trop faible pour accueillir des céréales (types 2 ou 3), il peut s'ensuivre des « échanges » annuels de parcelles avec des voisins céréaliers.

Le conditionnement (nettoyage, parage) est indispensable ainsi que le calibrage pour la vente en gros, ce qui demande un bâtiment adapté et beaucoup de travail. Sa mécanisation n'est actuellement possible qu'à grande échelle. Cependant, on constate que l'entraide et les chantiers de travail en commun tels les CUMA n'existent pas. La raison en est peut-être que l'activité de vente au détail est nécessairement individuelle et ne favorise guère de telles démarches, et également que ces producteurs travaillent toujours dans l'urgence. En revanche, dans l'espace rural où prédomine le type 1, le matériel est abondant et souvent sousemployé; aussi, les prêts entre voisins se font plus aisément. Dans tous les cas, les tâches requises par les légumes sont prioritaires sur celles des céréales.

Enfin, la diminution estivale de la clientèle impose de produire à contre-saison, en réalisant une partie de la production sous abri. Certains maraîchers utilisent un équipement léger (tunnel ou bâche en plastique) en vue de la production primeur et de la préparation du plant. D'autres choisissent la serre maraîchère, lourde et plus coûteuse, qui permet une large diversification en production soit d'hiver, soit de légumes plus méditerranéens au printemps.

De cette analyse, on peut conclure que produire en ville avec les techniques et les exigences modernes pose beaucoup de problèmes aux maraîchers. Ils doivent penser:

- à la circulation des tracteurs et machines, à la réalisation des traitements, etc. :

 à l'obtention de permis de construire, pour lesquels se multiplient les contraintes réglementaires (ainsi, certaines communes autorisent la construction de tunnels en plastique, mais pas de serres en verre, qui ont besoin de fondations);

 à la gestion de l'eau, coûteuse en l'absence de forage, le pompage dans les rivières étant généralement interdit;

 aux vols qui menacent les cultures, aux déprédations des bâtiments et équipements.

Vis-à-vis de ces questions, la zone maraîchère, en séparant les activités, évite un certain nombre de conflits d'usage, mais pas toujours ceux de l'urbanisme. Par ailleurs, les qualités traditionnellement valorisées des légumes (notamment la fraîcheur de cueillette) ne nécessitent pas la proximité immédiate de la vente et de la production. Les arguments techniques ou commerciaux ne peuvent donc pas expliquer la persistance du maraîchage au voisinage urbain.

Ainsi, on constate que l'on ne peut réduire le maintien de la localisation périurbaine du maraîchage au seul effet de facteurs technico-économiques. Ce n'est pas non plus l'exigence de la vente à la ferme, récente et encore peu répandue, qui peut être invoquée. En effet, l'engouement pour la vente à la ferme ou la cueillette au champ ne tient pas au seul prix plus faible des produits; les clients sont aussi attirés par l'ambiance particulière qui émane des lieux de production. C'est pourquoi on a recherché dans une analyse sociologique quels peuvent être les facteurs déterminants d'une attitude manifestement délibérée. À l'appui de cette hypothèse, vient le constat que, dans les enquêtes, sont évoqués les liens unissant les anciens habitants, venus vivre dans les villages ruraux il y a plusieurs décennies, aux maraî-

Les maraîchers, en tant que groupe social

Le patrimoine, la question foncière et les modes d'utilisation de l'espace

La forte mobilité des structures parcellaires du maraîchage contraste avec celle observée en grande culture. Dans la population étudiée, on relève la conjonction de la taille réduite des parcelles, de l'importance de la location verbale et précaire, de la faiblesse du faire-valoir direct, ainsi que les effets des pressions urbaines sur la structure foncière de l'exploitation. L'enracinement au métier ne va donc pas avec un lien fixe à la terre. Au regard de cette situation, les maraîchers mettent en œuvre des stratégies visant à la fois la sécurité de leur système de production et la rentabilité des cultures. Les exploitants interrogés ont tous connu, au moins une fois, l'expropriation qui détermine la diversité des organisations spatiales décrites ci-dessus. Ainsi, le premier cas de figure (les exploitations urbaines au territoire unique et enclavé) témoigne de la rencontre:

 de la volonté des maraîchers, constitués en association qui les établit en tant que groupe social local, dans une identité faite de liens de solidarité et de lutte pour préserver leur outil de production, leur marché et peut-être leur appartenance urbaine;

– de l'accord des urbanistes, qui commencent à reconnaître la valeur de cette activité comme richesse économique, mais aussi comme cadre d'aménités pour la ville [5]. À cet égard, à Périgny-sur-Yerres (au sud du Val-de-Marne), se trouve un exemple unique de zone maraîchère à fonction récréative, créée à l'initiative de la mairie, avec le concours de l'administration de l'agriculture et de la Safer.

En revanche, dans le second cas de figure (les exploitations bilocalisées), la perte de la superposition spatiale et sociale de l'espace de production risque d'affaiblir le lien social du groupe. Les relations de voisinage en ville deviennent moins nombreuses, alors que se renforcent les liens avec le monde agricole. Des

pratiques telles que les échanges de cultures (permettant les successions mixtes légumes/céréales), les échanges de matériel, auxquels s'ajoutent les servitudes de passage (plus fréquentes pour les cultures maraîchères, à cause de la taille réduite des parcelles), enracinent davantage les maraîchers migrants dans le monde

Les conditions d'une sociabilité quotidienne en « archipel » (avec plusieurs lieux de vie entre lesquels chacun se partage) sont ainsi créées. Les maraîchers gagnent alors une appartenance rurale sans perdre pour autant leur présence urbaine. Mais sont-ils pour autant en position de référent culturel, de métissage pour ces deux populations?

Quant au troisième cas de figure, celui des exploitations localisées essentiellement dans l'espace rural (C), il traduit clairement que la ville n'est plus que le lieu traditionnel de commercialisation.

Le capital social des maraîchers

Les résultats de l'étude tendent à situer les maraîchers modernes entre deux mondes. Le rapprochement du monde agricole est patent; aux liens professionnels indiqués ci-dessus entre agriculteurs et maraîchers s'en ajoutent d'autres, d'obédience sociale : la transmission familiale de l'exploitation, des savoirfaire, la scolarité et les diplômes de l'enseignement agricole. De plus, il y a convergence réciproque des systèmes de production: les exploitations céréalières cherchant à se diversifier par la production légumière.

Cependant, l'appartenance citadine reste forte. L'importance de la fonction commerciale la rend nécessaire. Les relations à la clientèle (vente directe aux consommateurs, aux magasins de grande ou moyenne surface, dits « GMS ») ne sont pas sans rappeler les métiers de services ou l'artisanat. L'écoute de la clientèle urbaine et sa fidélisation nécessitent l'ouverture aux modes de consommation et de vie citadins. Certains maraîchers ne sont pas issus du milieu agricole, les épouses ne travaillent pas nécessairement à la ferme, exerçant parfois une profession spécifiquement urbaine. Plusieurs maraîchers parmi les jeunes indiquent que, en cas d'impossibilité de conservation des deux métiers qu'ils exercent, c'est l'activité commerciale qu'ils conserveraient : ils participent à la vie urbaine, leurs enfants

vont à l'école en ville. Tous ces choix montrent leur volonté d'être clairement identifiés comme habitants de la ville.

Les nouveaux enjeux

Le maraîchage, comme l'agriculture périurbaine active dans son ensemble, devrait logiquement disparaître, puisque ses fonctions traditionnelles d'approvisionnement sont aussi bien assurées par d'autres voies. On a vu que son maintien, attesté par le constat du dynamisme des exploitations et du rythme élevé d'installation de jeunes, s'explique aussi par des raisons sociologiques, qui s'ajoutent aux bons résultats économiques de ces exploitations [3].

Considéré dans l'ensemble régional, le maraîchage francilien a beaucoup d'avenir devant lui. Le bassin de production de l'Île-de-France est riche de la capacité technologique des maraîchers, ainsi que des moyens de commercialisation, tels que le marché de Rungis. De plus, le transport délicat de certaines espèces, explique leur maintien privilégié, comme la laitue [6] ou la framboise. La négociation avec les grandes surfaces ne tourne pas à la déroute du maraîchage parisien, mais cet ensemble de perspectives ne le situe pas nécessairement aux frontières mêmes de la ville.

Des logiques convergent pour éloigner les maraîchers

Les maraîchers de bord de ville sont de moins en moins nombreux. C'est le fait d'une évolution spontanée, mais aussi de la politique professionnelle et régionale. Ainsi, en choisissant de soutenir les plus solides en vue de pérenniser cette activité économique dans la région, la politique de l'Arhom a implicitement plutôt conforté les délocalisés [7]. En ville, l'espace des zones maraîchères est petit et fermé et le nombre d'exploitations restreint. Des événements individuels aléatoires peuvent jouer un rôle stabilisant ou non, à l'image de la théorie biosystématique de la dérive génétique dans les « îles ». La mobilité des exploitants est également un facteur d'instabilité : la zone ne peut perdurer que si tout départ est compensé, ou donne lieu à reprise, ce qui relève d'une gestion volontariste, souvent absente.

Par ailleurs, l'espace de commercialisation (marché forain, vente à la ferme) est en situation aussi précaire que celui de production. Combien de municipalités en feront le choix quand il faudra décider des infrastructures urbaines? Le marché forain devient aire de stationnement, et le territoire cultivé le lieu privilégié des infrastructures. La création de marchés de détail et, surtout, leur fréquentation par les maraîchers-vendeurs ne sont pas souvent envisagées dans un projet urbain contemporain.

Faire passer l'espace cultivé dans les registres culturels du paysage ou du patrimoine est encore bien difficile. Un tel changement de perspective relève d'une gestion toute nouvelle, à laquelle sont peu préparés les maraîchers, pas plus que ne le sont les artisans d'une zone d'activité. Quant aux citadins, élus ou habitants, ils sont encore trop peu sensibilisés pour encourager fortement la présence des maraîchers, malgré quelques précurseurs (par exemple, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis soutient l'Écomusée des cultures légumières de La Courneuve).

Enfin, l'appartenance à un groupe social maraîcher bien identifié n'est pas une garantie suffisante de son maintien. En effet, le corollaire de la commercialisation directe est l'individualisme. Or, le regroupement en zone maraîchère va à l'opposé de ce référent culturel des maraîchers, à cause des risques implicites de normalisation qu'il comporte. Ils veulent garder un contrôle étroit de l'orientation de l'exploitation (ce qui est peu compatible avec les contraintes urbaines) et ne prennent guère en compte les préoccupations environnementales ou les activités en commun. Enfin, l'image favorable qu'ils s'attribuent dans l'opinion urbaine, ne leur est plus toujours reconnue: même vivant au voisinage d'une zone maraîchère, beaucoup de citadins l'ignorent.

Une alternative nouvelle: des motifs au maintien du maraîchage

La transformation du regard du consommateur sur l'alimentation et l'incertitude sur sa qualité lui font souhaiter la proximité des producteurs, le recours à l'achat de voisinage signifiant pour lui une forme de certification. Les producteurs diffusent en effet une certaine assurance qualité, et nombre d'entre eux commencent à se

rendre compte de leur intérêt commercial à la maintenir. Ce n'est pas la seule fraîcheur qui est en jeu mais, bien plus largement, la réponse à de nouveaux besoins de nourriture saine, aux fondements psychosociologiques. C'est probablement le même esprit que l'on peut retrouver dans le développement actuel des cueillettes : dans cet acte se mêlent les impressions de participer à l'acte de production, d'exercer un choix et d'évaluer le processus technique de production, mieux même qu'en pénétrant dans la ferme d'un producteur-vendeur.

Les urbanistes s'interrogent sur la capacité des villes à continuer d'assumer la gestion des espaces ouverts. Par exemple, l'espace maraîcher de Cergy-Neuville, dans une boucle de l'Oise, n'a pas répondu à un projet urbain, mais bien à l'échec partiel d'un programme d'aménagement récupéré par les maraîchers. La base nautique a chassé le maraîchage, mais le parc terrestre prévu n'ayant pu être réalisé, les maraîchers ont réclamé la concession de son terrain en zone maraîchère, accordée à titre précaire. Aujourd'hui, cette zone est parcourue de promeneurs, attirés par son calme, son paysage ouvert et, peutêtre, par une ambiance rurale aux portes de la ville. La nouvelle interrogation est bien celle de la qualité de l'occupation de l'espace ainsi réalisée. Ce qu'un parc apporte à ses visiteurs, un espace maraîcher aménagé ne peut-il le donner : calme, étendue, variété paysagère, etc. ? Pourquoi y aurait-il antagonisme entre ville et maraîchage? C'est bien la leçon de la zone maraîchère de Périgny-sur-Yerres (cf. supra). Un nouveau concept, la gestion « différenciée » des espaces verts, vise à améliorer l'efficacité économique des services d'espaces verts des villes en intégrant mieux la fonction locale d'un espace vert (décor, récréation, etc.), ses caractéristiques (surface, flore, etc.) et son système de conduite. Des expériences naissent même, en France et à l'étranger, et associent la proche agriculture au décor des entrées de ville ou à la conception même du plan urbain [8].

Conclusion

À travers la séparation des espaces, on doit nécessairement considérer les deux facettes du maraîchage :

- une agriculture rurale qui inclut le maraîchage classique dans ses systèmes

Résumé

La localisation actuelle du territoire des exploitations maraîchères de l'ouest de l'Île-de-France s'explique, d'une part, par une dynamique de délocalisation volontaire et progressive vers l'espace rural et, d'autre part, par l'installation dans des zones non constructibles réservées dans l'espace urbain. Il y a de grandes exploitations, qui ne cultivent que les espèces légumières insérables dans un système de grande culture, et commercialisées sur le marché de gros. D'autres sont organisées pour la vente directe au consommateur ; elles sont soit de petite taille, à main-d'œuvre familiale, soit beaucoup plus grandes, à main-d'œuvre salariée.

Pour certaines exploitations, les occasions de rapport à la ville sont nombreuses, venant du fait de la résidence en ville de l'agriculteur et des contacts avec la clientèle urbaine. Les maraîchers concernés deviennent en quelque sorte médiateurs entre les sociétés urbaine et rurale. En stricte économie légumière, le maraîchage urbain a de bonnes raisons de disparaître. Cependant, l'urbanisme moderne découvre l'intérêt de la diversité au plan social, du paysage, des espaces verts, etc. L'espace maraî-

cher est de ce fait susceptible de se voir reconnaître une valeur urbaine.

la surface agricole et le rapport des surfaces entre légumes et céréales. De ce fait, le groupe social des maraîchers délocalisés ne perdurera pas en tant que tel; un maraîchage urbain, agriculture de ville, qui devra opérer dans le cadre contraint de « zones » à la surface irrémédiablement limitée, mais à vocation nettement urbaine. Ce groupe de maraîchers urbains devra courir le risque de la ville actuelle, où il pourra jouer le rôle de groupe social de transition entre ville et campagne. Fort de sa culture professionnelle et de son histoire urbaine, il enrichira la population citadine, et les aménageurs devront en reconnaître l'utilité. Dans la vision classique du plan

urbain, l'espace ouvert est réservé à une

occupation paysagère totalement

construite. Utiliser un espace cultivé à

des fins récréatives, n'est-ce pas reprodui-

re ce qui s'est fait spontanément pour la

forêt périurbaine, où il a fallu concilier

production et accueil? Mais, en l'occur-

rence, un groupe social est à maintenir,

sauf à provoquer sa disparition rapide,

de production. La distinction entre les

types 1 et 2 ne subsistera plus que dans

comme c'est probable pour les exploitations du groupe 3. L'appui technique doit ici être particulièrement innovateur, puisque l'objectif est bien plus que l'optimisation d'un résultat économique: le paysagiste, le sociologue doivent rejoindre le conseiller technique. En termes de recherche, ces scénarios ouvrent donc la voie à deux

programmes :

— l'un, plus technico-économique, touche à la question du fonctionnement

de la zone maraîchère en milieu urbain, qui doit intégrer les attentes urbaines d'un espace ouvert;

- l'autre, plus sociologique, concerne le maintien voulu d'un groupe social, sans le constituer en écomusée, ni en provoquer la « naturalisation », qui serait aux antipodes de la volonté de ces agriculteurs et de la justification de leur rôle de médiation

Références

- 1. Phliponneau M. *La vie rurale de la banlieue parisienne*. Paris : Armand Colin, 1955.
- 2. Bouillé F. *L'avenir de l'agriculture en Île-de-France*. Conseil économique et social de la région Île-de-France, 1994.
- 3. Jégou C. Des exploitations maraîchères sous influence urbaine: le maraîchage entre Cergy-Pontoise et le Vexin français. Mémoire de fin d'études de l'ENSH (dir. Moisan H, Fleury A), 1995.
- 4. ENSH. Étude de l'agriculture et de l'horticulture périurbaine du Val-de-Marne. Atelier de 2º année TEH (Alberty C, Bouden M, Fargues AC, Jégou C, Quérol T, Senequier S) sous la direction de Fleury A, Riard C, 1994.
- 5. Loraine I. *Des zones d'activités agricoles périurbaines en Île de France*. Cahiers de l'Iaurif, Paris, 1992.
- 6. Ossard H. Évolution des exploitations maraîchères de la plaine de Montesson. Inra-SEI, Versailles, 1980.
- 7. ENSH. Diagnostic de l'aide régionale à l'horticulture et au maraîchage ; bilan de cinq années de procédure. Atelier de 2º année TEH (Barmoy S, Cassegrain A, Fillon F, Gaudiez P, Lachurie J), sous la direction de Fleury A, Riard C, 1995.
- 8. Adam F, Herlin P. La dynamique de changement d'échelle comme source de projet. *Paysage et aménagement* 1994 ; 29 : 29-33.